

droit en relation avec les animaux

Par **Katharina**, le **26/11/2006** à **19:50**

bonjour
je sais qu'il y a un master pour l'environnement, mais est-ce qu'il y aurait quelque chose par rapport aux animaux?
Merci !

Par **akhela**, le **26/11/2006** à **20:52**

je vais être méchant (quoique pas plus qu'avec les filles voulant devenir juge pour enfant) mais les animaux étant des biens meubles en droit je doute fort que tu trouve un M2 sur leur protection (je dirais qu'à tout casser ils n'ont pas plus de quelques articles les concernant ... pas de quoi faire un M2 ... essaie véto).

Par **mathou**, le **26/11/2006** à **21:11**

Sauf si d'ici ton M1, le Code civil accueille finalement un titre supplémentaire sur les animaux " êtres sensibles " Wink. En tout cas, Katharina, si ça t'intéresse j'ai le rapport de 2004 que la question du statut des animaux en PDF.

Mais je confirme les propos d'Akhela, je ne connais pas encore de master qui traite du sujet... peut-être dans l'environnement-protection des espèces ?

Par **Yann**, le **26/11/2006** à **21:36**

JE confirme également, le droit de l'environnement va plus concerner l'étude des lois montagne et littorale, les installations classées, etc... C'est l'environnement plus au sens général que spécialement animal.

Après il se peut qu'il inclue des modules traitant un peu des animaux. Le mieux pour toi est de voir directement la plaquette du master.

Par **AZiz**, le **26/11/2006** à **21:43**

je vois pas l'interet

Par **Katharina**, le **26/11/2006** à **21:52**

merci pour vos réponses
mathou ce rapport m'interesse bien !

en fait je compte plus tard habiter à la montagne donc je pensais qu'il y avait peut être une section en droit de protection environnement et animaux, enfin les deux ! et vétérinaire ca ne me tente pas du tout je n'ai pas envie de faire du médical et si je suis en droit c'est que je

veux rester dans cette filière Image not found or type unknown

mais bon, vu qu'apparemment le master ne traite que l'environnement ca ne m'interesse pas

suffisamment Image not found or type unknown

Par **AZiz**, le **26/11/2006** à **21:54**

:P

Heidi Image not found or type unknown

Par **candix**, le **26/11/2006** à **22:36**

[quote="AZiz":2ytv3scl]je vois pas l'interet[/quote:2ytv3scl]

si c'est ce qui lui plait

Par **AZiz**, le **26/11/2006** à **22:50**

JE veux dire que je vois pas l'application in concreto

Par **mathou**, le **26/11/2006** à **23:53**

Je t'envoie ça tout de suite par mail

:wink:

Image not found or type unknown

Sinon, peut-être en fouillant :

- conseillère chez Brigitte Bardot
- spécialiste en droit rural avec les ventes d'animaux
- travailler dans les manifestations foraines
- être affiliée à une ONG de protection des animaux, voire investigatrice aux frontières sur les trafics d'animaux (selon la montagne où tu seras)...

Par **Stéphanie_C**, le **27/11/2006** à **00:01**

Faut pas parler trop vite et dire que les animaux ne présentent aucun intérêt en droit ou qu'il n'y a rien à en dire !

Pour votre gouverne, sachez qu'une étudiante a récemment présenté sa thèse de 700 pages à Nancy sur l'animal, confronté à différents droits (pénal, civil...) - sur la diversité des statuts dans ces droits.

Je peux vous garantir qu'apparemment elle a eu de quoi faire. Elle était en thèse de droit privé.

Donc tournez 7 fois votre langue avant de dire mot ! (genre "faire véto", c'est un peu raccourci

de dire ça) Image not found or type unknown

Idée d'études sur les animaux en rapport avec le droit :

- animaux nuisibles
- animaux protégés
- animaux dangereux
- conventions internationales sur le commerce des animaux
- trafics d'animaux dans la même lignée (+ fourrure)
- maltraitance des animaux
- normes, hygiène et sécurité : élevage, cabinets vétérinaires, animaleries
- ...

Par **mathou**, le **27/11/2006** à **00:05**

Ah, je crois que j'ai vu l'annonce de sa soutenance ! Mais son nom ne me revient pas en mémoire. 700 pages... wouahou...

Par **candix**, le **27/11/2006** à **00:06**

c'est clair que 700 pages c'est impressionnant, mais il est vrai aussi qu'il y a beaucoup de chose à dire

Par **Katharina**, le **27/11/2006** à **06:41**

:~)

ben justement c'est de ça dont j'aimerais traiter Image not found or type unknown protection défense ce genre de chose !
malheureusement apparemment il n'y a pas de "véritable" métier pour ça en passant par le droit ?
:roll:

et heidi nourrit les bêtes elle n'assure pas la protection globale des animaux Image not found or type unknown
:P

ps : merci à mathou pour ce rapport Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **27/11/2006** à **08:13**

Je connais quelqu'un qui est conseiller juridique d'un préfet, spécialisé dans le commerce international. Et il traite un peu du trafic d'animaux. Mais ce n'est pas l'essentiel de son travail!
:wink:

Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **27/11/2006** à **19:57**

en reprenant l'idée de mathou sur le droit rural dans mes souvenirs il existe une licence pro sur tout ce qui concerne le droit rural (à Paris le paradoxe).

Par **AZiz**, le **27/11/2006** à **20:48**

[quote="Stéphanie_C":2rft3voy]Faut pas parler trop vite et dire que les animaux ne présentent aucun intérêt en droit ou qu'il n'y a rien à en dire !

Donc tournez 7 fois votre langue avant de dire mot ! (genre "faire véto", c'est un peu raccourci de dire ça)

:roll: :roll:

Image not found or type unknown

...[/quote:2rft3voy]

Faut se calmer... je ressens de l'agressivité.

J'ai dit que je voyais pas l'interet j'ai pas dit qu'il n'y avait pas d'interet.

Par **Stéphanie_C**, le **27/11/2006** à **23:56**

[quote="AZiz":8yyffrlk][quote="Stéphanie_C":8yyffrlk]Faut pas parler trop vite et dire que les animaux ne présentent aucun intérêt en droit ou qu'il n'y a rien à en dire !

Donc tournez 7 fois votre langue avant de dire mot ! (genre "faire véto", c'est un peu raccourci

de dire ça) Image not found or type unknown

...[/quote:8yyffrlk]

Faut se calmer... je ressens de l'agressivité.

J'ai dit que je voyais pas l'interet j'ai pas dit qu'il n'y avait pas d'interet.[/quote:8yyffrlk]

Je ne suis pas agressive, simplement peut-être trop franche et je dis les choses telles qu'elles

sont (dans le genre si tu veux une démonstration d'agressivité je t'en fais une ça n'a rien à voir avec ce que j'écris sur ce forum amha)

Si tu veux j'estime que c'est trop facile de dire qu'il n'y a pas d'intérêt, après c'est vrai que tu as dit que "tu n'en vois pas l'intérêt", mais cela est bien dommage, car cela montre peut-être une vision trop restrictive des choses. :lol:

C'est peut-être mon côté "chien ratier" qui ressort , mais j'aime trifouiller sur tout de A à Z et pour moi tout a un intérêt potentiel. Je trouve dommage que certaines personnes s'arrêtent si rapidement sur un sujet. voilà

Image not found or type unknown

Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **28/11/2006** à **07:43**

:)

Image not found or type unknown moi j'aime bien ce genre de caractère !

merci pour les infos, je vais tenter d'explorer une autre voie plus sûre, au pire si je ne trouve pas je ferais avocat ou quelque chose comme ça mais défendre les coupables j'aurais

mauvaise conscience toute ma vie Image not found or type unknown

Par **bob**, le **28/11/2006** à **12:07**

[quote:2s3cufya]mais défendre les coupables j'aurais mauvaise conscience toute ma vie [/quote:2s3cufya]

- 1 Tout d'abord un avocat ne fait pas seulement du pénal.
- 2 Ensuite, il en faut bien qui défendent les coupables.
- 3 Ils sont pas coupables, ils sont présumés innocents.
- 4 Toutes les personnes trainées devant le juge pénal ne sont pas d'horribles criminels!!! Certains sont réellement innocents.
- 5 même si certains sont déclarés coupables, il faut encore discuter sur la peine. L'avocat n'intervient pas toujours "pour dire mon client est innocent" alors que tout prouve le contraire.

C'est un peu desordonné et HS mais ça m'a fait réagir

Par **Stéphanie_C**, le **28/11/2006** à **13:37**

[quote="bob":2qysfjcn][quote:2qysfjcn]mais défendre les coupables j'aurais mauvaise conscience toute ma vie [/quote:2qysfjcn]

- 1 Tout d'abord un avocat ne fait pas seulement du pénal.
- 2 Ensuite, il en faut bien qui défendent les coupables.
- 3 Ils sont pas coupables, ils sont présumés innocents.
- 4 Toutes les personnes trainées devant le juge pénal ne sont pas d'horribles criminels!!! Certains sont réellement innocents.
- 5 même si certains sont déclarés coupables, il faut encore discuter sur la peine. L'avocat n'intervient pas toujours "pour dire mon client est innocent" alors que tout prouve le contraire.

C'est un peu desordonné et HS mais ça m'a fait réagir[/quote:2qysfjcn] ;)

Je suis assez d'accord, là encore attention aux raccourcis sur les avocats ! Image not found or type unknown

Ce n'est pas un métier de tout repos, mais surtout il se doit de défendre les intérêts d'une partie dans un procès : ce procès peut notamment opposer des litiges autres que le schéma manichéen "méchant contre gentil", il suffit de voir la diversité des litiges au civil pour s'en convaincre (avec la constitution obligatoire d'avocat au TGI, les mises en état longues et

nombreuses...).

Par **Katharina**, le **29/11/2006** à **07:55**

ben oui mais vous avouerez qu'il y a de nombreux cas où l'avocat est obligé de tout faire pour détruire les arguments de la partie adverse, et il ya des situations où ils doivent bien savoir

que c'est la partie adverse qui est innocente Image not found or type unknown

être avocat c'est un très beau métier je trouve, je pense que j'aimerais bien faire ça si il n'y avait pas ce coté ; c'est comme juge, comment avoir la conscience tranquille en donnant des sanctions à des gens qui sont peut être innocents ? ca c'est déjà produit !

jespère que mes questions ne vous embête pas trop, ca m'intéresse d'en parler car je ne vois .idea.

malheureusement que cet aspect de ces deux professions ! Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **29/11/2006** à **10:28**

Farfouille un peu la section, il y a quelques posts qui débattent du métier. Le mieux c'est peut-être d'aller assister à une audience pour les voir dans leur " milieu ". C'est impressionnant au début, la première fois j'ai eu une impression de rejet parce que la juge me paraissait très froide, l'avocat négociait le minimum pour son client... et en fait je me suis rendu compte que c'était " mieux " de se conduire de cette façon. Même si la magistrature ou le ministère d'avocat ne me tentent pas du tout.

Par **Katharina**, le **29/11/2006** à **20:18**

;-)

d'accord je vais chercher les messages Image not found or type unknown

ben justement je projette de me déplacer sur paris (c'est loin de chez moi) pour assister à .wink.

une audience comme c'est le plus beau et grand tribunal de la france il parait Image not found or type unknown